

ENQUETE CPME - INPI

Les TPE - PME face à la contrefaçon

RESULTATS DE L'ENQUETE

- **Réalisation de démarches pour se protéger**



30 %

des dirigeants interrogés déclarent réaliser des démarches pour protéger leurs actifs intellectuels et leurs innovations.

- ▶ 12 % systématiquement et 18 % occasionnellement

Selon la taille d'entreprise :

- 41 % des PME (10 à 249 salariés) et 25 % des TPE (0 à 9 salariés)

Selon le secteur d'activité :

- 53 % dans l'industrie, 15 % dans le bâtiment, 32 % dans le commerce et 26 % dans les services

Principales raisons évoquées par les dirigeants qui n'entreprennent pas systématiquement des démarches (soit 88 % des entreprises interrogées) :

45 % des dirigeants ne perçoivent pas d'avantage pour leur entreprise.

32 % déclarent avoir des connaissances insuffisantes en droit de la propriété industrielle.

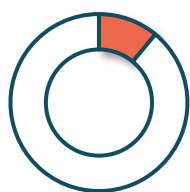
- **Réalisation d'une veille**



10 %

Seul un dirigeant sur dix déclare réaliser une veille pour détecter les contrefaçons de ses produits, modèles et dessins.

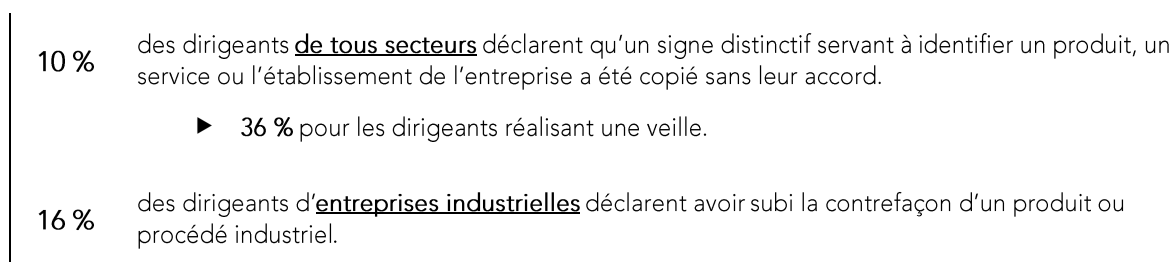
▪ Détection d'une contrefaçon



11 %

des dirigeants interrogés signalent avoir subi au moins une contrefaçon (copie d'un signe distinctif, contrefaçon d'un produit ou procédé industriel).

Selon le type de contrefaçon :



▪ Impacts de la contrefaçon sur l'entreprise



29 %



21 %



16 %



2 %



49 %

Note : les dirigeants pouvaient choisir plusieurs réponses.

Lecture : 29 % des dirigeants interrogés constatent que la contrefaçon a eu pour conséquence une perte d'image pour leur entreprise.

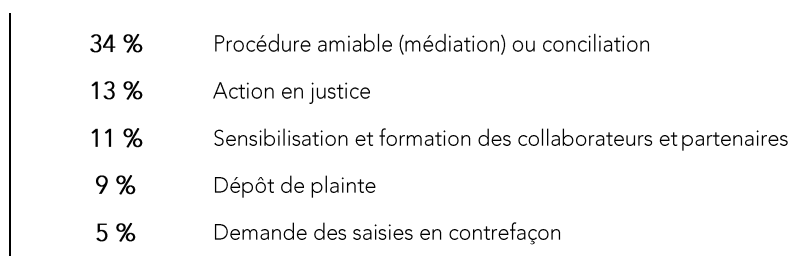
▪ Mesures prises suite à la contrefaçon



56 %

des dirigeants interrogés déclarent avoir pris des mesures suite à la contrefaçon.

Principales mesures mises en place :



Lecture : 13 % des dirigeants interrogés ayant subi une contrefaçon ont procédé à une action en justice.

▪ Raisons évoquées de ne pas prendre de mesures suite à une contrefaçon




Parmi les entreprises n'ayant pas pris de mesure (soit 44 % de celles ayant subi une contrefaçon) :



Note : les dirigeants pouvaient choisir plusieurs réponses.

Lecture : 31 % des dirigeants interrogés n'ayant pas pris de mesure suite à une contrefaçon l'expliquent par la faible probabilité d'être indemnisé.

METHODOLOGIE

	Étude basée sur 1.528 de dirigeants de TPE - PME Les résultats de cette enquête sont définis sur la base de réponses volontaires. Un redressement des résultats par secteurs a été réalisé.
	L'échantillon a été interrogé via l'envoi d'un questionnaire en ligne auprès des adhérents de la CPME.
	L'enquête s'est déroulée du 5 au 23 avril 2023.

Icones réalisées par Freepik de www.flaticon.com